Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-105_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du lundi 6 juillet 2026

Service référent : ***Finances Commande Publique***

Objet : Habitat - Garantie d'emprunt à 100 % accordée à Morbihan Habitat pour le financement de la Résidence autonomie et les locaux du CCAS – Prêt Cohésion Sociale

L'An deux mil vingt-six, le 06 juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni à l'Espace Louison Bobet en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LE ROUX, Maire.

Présents : M. Patrick LE ROUX, Maire, M. Gildas QUENDO, Mme Christine POUILLET, M. Serge BROSOLO, Mme Annick DELAUNAY, M. Jean-Michel BELZ, Mme Corinne GONTARD, M. Hugues VANNIER, Adjoint au Maire, Mme Pascale SALINAS, M. Nicolas LECOMTE, Mme BARGAIN Marie-Céline, Jean-Pierre BOUTAUD, Mme Alizée POUILLET, M. Gérard MAISNIER, M. Alexis LIGEOUR, Conseillers délégués, Mme Nicole KIRSCHGESSNER, Mme Eugénie CORITON, M. Alain MOREAU, Mme Viviane AUDIC, Mme Arlette ROSSIGNOL, Mme Martine LE BERRE, Mme Anne CLARISSE TURI, Mme LEMOULINIER Sophie, Mme Sophie LAPLANCHE Conseillers municipaux.

Absents : Mme Marie-Hélène BERTRAND, M. Pierre-Yves ROSTREN

Représentés : M. Alain BENSOUSSAN représenté par Mme Anne CLARISSE TURI

Secrétaire de séance :

Conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Votants : 25

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-105_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Séance du conseil municipal du lundi 6 juillet 2026
Délibération n°105/2026

Service référent : ***Finances Commande Publique***

Objet : Habitat - Garantie d'emprunt à 100 % accordée à Morbihan Habitat pour le financement de la Résidence autonomie et les locaux du CCAS – Prêt Cohésion Sociale

Rapporteur : Serge BROSOLO, adjoint aux Finances, à la Commande publique et au Mécénat.

Exposé :

Dans le cadre de sa politique en faveur du logement social, Morbihan Habitat porte le projet de nouvelle résidence autonomie comportant 44 logements dans la Résidence Les Dunes à Quiberon, assorti de la réalisation de 190 m² de bureaux du CCAS.

Le plan de financement de cette opération comprend notamment un Prêt Cohésion Sociale, destiné à accompagner la réalisation de logements répondant aux objectifs de mixité sociale et de développement de l'offre locative sociale.

Conformément aux dispositifs de garantie en vigueur, certains prêts contractés par les bailleurs sociaux peuvent bénéficier d'une garantie du Conseil départemental. Toutefois, le Prêt Cohésion Sociale ne relève pas du champ des prêts garantissables par le Département. Il appartient donc à la Commune, si elle souhaite accompagner cette opération, d'accorder sa garantie sur ce financement.

L'octroi de cette garantie constitue un soutien essentiel à l'équilibre financier de l'opération et permet au bailleur social d'obtenir les conditions de financement nécessaires à sa réalisation. Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Commune en matière de développement d'une offre de logements accessibles.

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder la garantie de la Commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt Cohésion Sociale d'un montant de 665 397 € souscrit par Morbihan Habitat auprès de la Caisse des dépôts destiné au financement du projet de nouvelle résidence autonomie comportant 44 logements dans la Résidence Les Dunes à Quiberon, assorti de la réalisation de 190 m² de bureaux du CCAS.

Avis de la Commission : Lors de sa séance du 29 juin 2026, la Commission Finances et Pêche a émis un avis favorable.

Adoption :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2252-1 et suivants et D.1511-30 et suivants ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-105_2026-DE

VILLE DE QUIBERON
République française
Liberté – Egalité – Fraternité

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu la demande présentée par Morbihan habitat sollicitant la garantie communale à 100 % d'un emprunt destiné au financement d'une opération de construction de nouvelle résidence autonomie comportant 44 logements dans la Résidence Les Dunes à Quiberon, assorti de la réalisation de 190 m² de bureaux du CCAS.

Considérant que cette opération répond aux objectifs de développement de l'offre de logements sociaux sur le territoire communal ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité.**

APPROUVE la garantie de la Commune à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt Cohésion Sociale d'un montant de 665 397 € souscrit par Morbihan Habitat auprès de la Caisse des dépôts ;

DIT que la garantie est accordée pour la durée totale du prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, indemnités, frais et accessoires, conformément aux stipulations du contrat de prêt annexé à la présente délibération.

DIT que dans le cas où Morbihan habitat ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles, à effectuer le paiement des sommes dues dans les conditions prévues au contrat de prêt.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de garantie d'emprunt, le contrat de garantie ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

A Quiberon, le 07 juillet 2026

Le Maire

MAIRIE DE QUIBERON (MORBIHAN)

Patrick Le Roux

R. A. A. : 2026
Classification actes : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – 5.3 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS

Publié le 08 juillet 2026

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601865-20260707-105_2026-DE